



Bureau  
fédéral du Plan

Task Force  
Développement durable

---

## COMMUNIQUÉ

28 FÉVRIER 2003

### Un pas vers un développement durable?

Rapport fédéral sur le développement durable 2002

---

Le Bureau fédéral du Plan (BfP) annonce la publication de l'ouvrage *Un pas vers un développement durable? Rapport fédéral sur le développement durable 2002*. Il a été réalisé dans le cadre de la loi du 5 mai 1997 relative à la coordination de la politique fédérale de développement durable.

Ce Rapport examine l'évolution de la Belgique au cours de la période 1998-2001 de façon à évaluer le progrès dans la voie d'un développement durable. Il traite dix questions de développement relevant de la compétence des autorités fédérales (voir encadré). Cette approche rend plus concrète la notion de *développement durable*.

Le Rapport remplit les trois missions que lui assigne la loi sur le développement durable. Premièrement, il étudie la situation et les tendances actuelles: il le fait au moyen de plus de soixante indicateurs sur les dix questions étudiées. Deuxièmement, il dresse un bilan de la politique fédérale: il examine si cinq principes fondamentaux de développement durable sont appliqués dans les notes politiques du gouvernement fédéral, dans le choix des objectifs politiques et dans une série de mesures politiques particulières. Enfin, le Rapport décrit le développement prévu selon les politiques à mener à l'avenir: il esquisse trois scénarios pouvant servir de cadre aux futurs choix politiques.

#### DIX QUESTIONS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Stratégies de production des entreprises
2. Financement éthique des entreprises
3. Économie sociale
4. Utilisation des technologies de l'information et de la communication
5. Pêche et diversité biologique en milieu marin
6. Utilisation des plantes génétiquement modifiées
7. Production et consommation d'énergie
8. Mobilité et transport des personnes
9. Santé au travail
10. Consommation de tabac

Le travail effectué montre que la plupart des conclusions du premier Rapport (1999) sont toujours valables. Le manque d'adéquation entre les décisions prises et les moyens mis à disposition pour les appliquer reste un écueil important des politiques fédérales de développement durable. Mais un chemin important a malgré tout été parcouru. Depuis 1992, date de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de Rio de Janeiro, de réelles avancées ont été observées, tant dans les mentalités que dans les institutions.

Les Rapports fédéraux réalisés par la Task Force Développement durable du BfP ont l'ambition d'être à la fois fondé sur le plan scientifique et utile à la politique. Le BfP espère que le Rapport 2002 sera largement utilisé, notamment pour la préparation du deuxième *Plan fédéral de développement durable*. Chacun étant concerné par le développement durable, le BfP a aussi fait un effort particulier pour assurer la publicité la plus large à ce Rapport. Outre cet ouvrage et son résumé exécutif, une brochure qui décrit les grandes lignes du Rapport est disponible. Ces trois publications et quelques autres documents de référence sur le développement durable sont également accessibles sur un site Internet et disponibles sur un CD-ROM.

RAPPORT	<i>Un pas vers un développement durable? Rapport fédéral sur le développement durable 2002</i>
RESUME	<i>Un pas vers un développement durable? Résumé exécutif du Rapport fédéral sur le développement durable 2002</i>
BROCHURE	<i>Un pas vers un développement durable? Deuxième Rapport fédéral sur le développement durable</i>
SITE INTERNET	Accessible via <a href="http://www.plan.be/fr/theme/sustdev">www.plan.be/fr/theme/sustdev</a>
CD-ROM	Reprenant le Rapport et d'autres documents de référence relatifs au développement durable